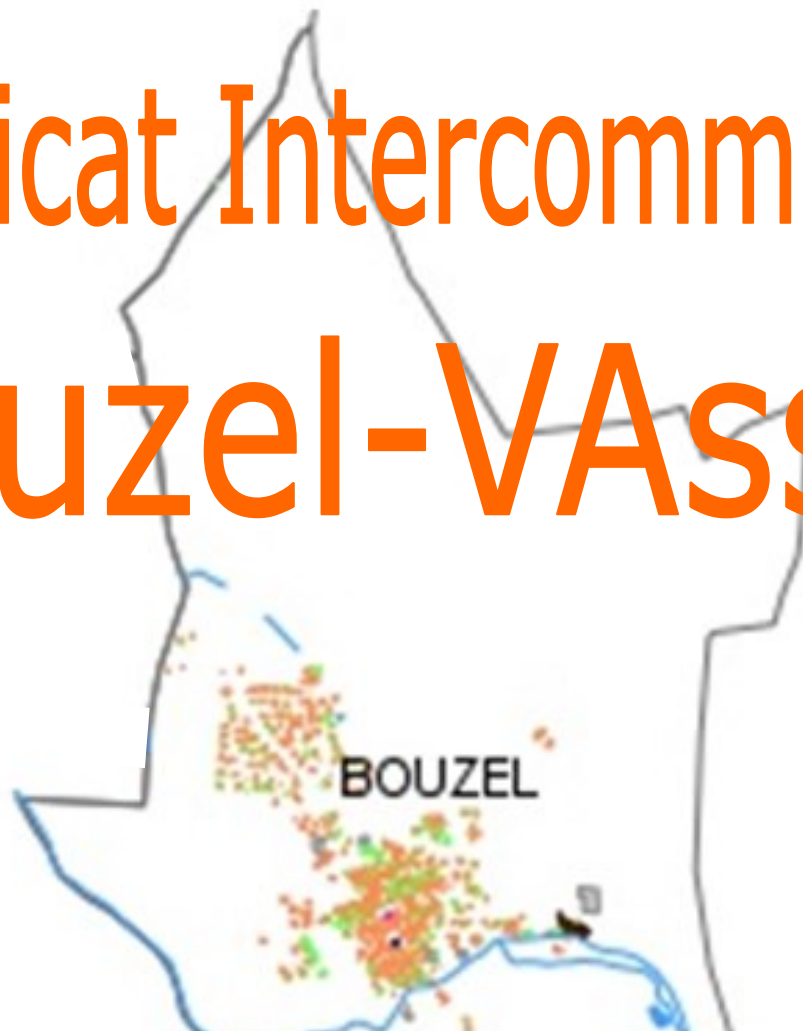
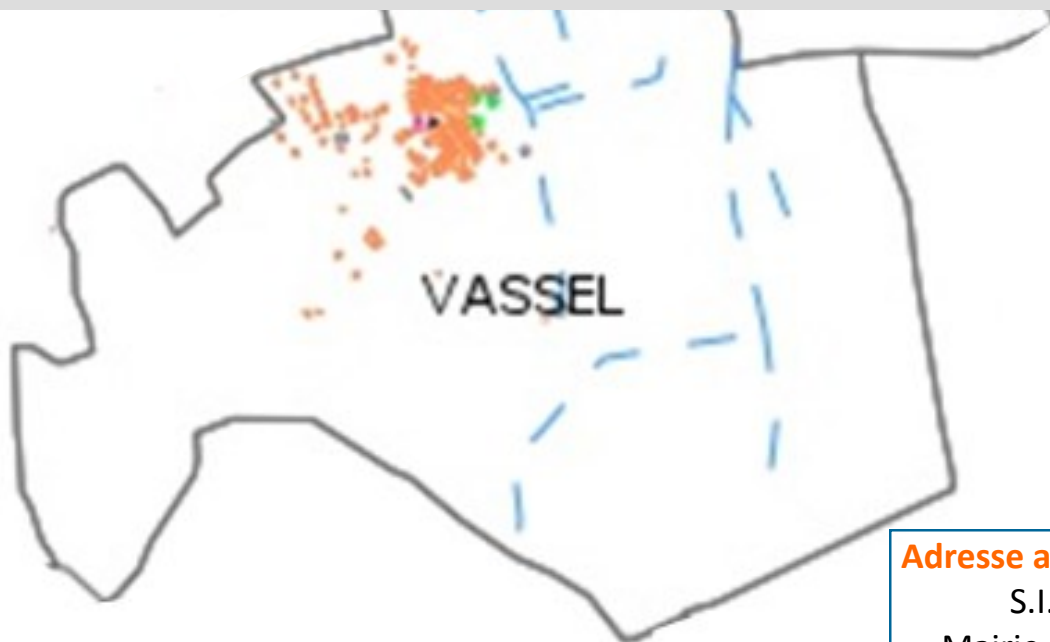


# Syndicat Intercommunal BOuzel-VASsel



## Rapport d'activités 2016



**Adresse administrative**

S.I.BO.VA  
Mairie de BOUZEL  
1 Place de la Mairie  
63910 BOUZEL

# L'organisation au 31.12.2016

## I - La composition du comité syndical

Présidente

Mme BARD Isabelle - BOUZEL

Vice-Présidente

Mme AUPETITALLOT Valérie - VASSEL

Les délégués

Mme BERNARD Françoise - VASSEL

Mme BORDES Fabienne - BOUZEL

M. DEGORCE Guy - BOUZEL

Mme MILLE MARIELLE - BOUZEL

Sur l'année 2016, le Comité Syndical s'est réuni 5 fois (voir en annexe 1).

## II - Les moyens humains

### Le comité syndical employait :

- **3 agents titulaires à temps non complet :**
  - ATSEM Principal de 1ère Classe à 24/35ème
  - Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à 31,5/35ème, Directrice de l'ALSH
  - Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à 31/35ème, Directrice adjointe stagiaire de l'ALSH
- **1 agent non titulaire à temps non complet :**
  - Adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à 7/35ème
- **1 agent en contrat aidé :**
  - Contrat CUI-CAE à 28/35ème.

Total du temps de travail annualisé sur l'année scolaire 2016/2017 > 5503 h

Total du temps de travail annualisé sur l'année scolaire 2015/2016 > 5485 h

Total du temps de travail annualisé sur l'année scolaire 2014/2015 > 5467 h

## Les services

### I- La cantine

Le produit de la cantine s'élève à 38 014,64 €, avec une fréquentation en baisse par rapport à 2015 (- 3 968,41 €) et qui correspond à 9 334 repas servis contre 10 412 en 2015 (- 11,55 %) - (voir page annexe 2).

La fréquentation moyenne par jour s'élève à 69 repas (76 en 2015). Ce nombre nécessite quatre agents sur la pause méridienne pour assurer le fonctionnement en double service (restauration et surveillance de la cour).

Le prix payé à COMPASS GROUP s'élève à 35 202,56 € pour 2016 (39 013,53 € en 2015), le prix d'un repas étant fixé à 3,74 TTC contre 3,71 € TTC en 2015.

La participation des familles a été revue à la hausse par rapport à l'année 2015. Elle inclut l'augmentation du prix du repas de la société COMPASS GROUP, soit

0,89 % (0,03 €). Les montants sont compris entre 3,55 € TTC/repas et 4,10 € TTC/repas selon le quotient familial (voir ci-dessous). Le tarif adulte s'élève à 4,70 € TTC le repas. Le service de cantine n'est pas assuré le mercredi.

Le syndicat prend à sa charge pratiquement seul l'ensemble des charges fixes du service (personnel, produits d'entretien, frais de locaux et de secrétariat)

*Un montant de 10,00 € (hors prix repas) est facturé aux familles dont les enfants non inscrits à la cantine, sont pris en charge par les agents et bénéficient d'un repas au détriment des convives dûment inscrits.*

## CANTINE

Quotient Familial	Prix pour un repas
Inférieur ou égal à 400,00 €	3,55 €
Supérieur à 400,00 € et inférieur ou égal à 800,00 €	3,85 €
Supérieur à 800,00 € et inférieur ou égal à 1200,00 €	4,00 €
Supérieur à 1200,00 €	4,10 €

## II- La garderie périscolaire

Le produit de la garderie s'élève à 8 838,70 € pour 2016 contre 8 720,85 € en 2015. La fréquentation totale augmente de + 1,82 % par rapport à 2015.

On comptabilise 2352 heures de présence réelle des enfants de moins de 6 ans soit une baisse de 16 % par rapport à 2015 et 3895 heures pour les enfants de plus de 6 ans soit une hausse de 4,57 % par rapport à 2015 (voir page annexe 3).

La participation des familles varie en fonction du nombre de période et selon le quotient familial. Elle est identique à 2014 et 2015.

GARDERIE	Quotient Familial	Une période (matin ou soir)	Réduction si 2 périodes fréquentées par jour (matin et soir)
		Inférieur ou égal à 400,00 €	1,30 €
Supérieur à 400,00 € et inférieur ou égal à 800,00 €	Supérieur à 400,00 € et inférieur ou égal à 800,00 €	1,40 €	-0,30 €
Supérieur à 800,00 € et inférieur ou égal à 1200,00 €	Supérieur à 800,00 € et inférieur ou égal à 1200,00 €	1,45 €	-0,35 €
Supérieur à 1200,00 €	Supérieur à 1200,00 €	1,50 €	-0,40 €



*Afin de limiter et dissuader les retards : facturation d'un montant de 10,00 €\* supplémentaire par enfant si les familles dépassent de 5 minutes l'horaire de fermeture de la garderie, et de 20,00 €\* par enfant au delà de 15 minutes de retard. (\* hors prix garderie).*

Les enfants domiciliés à VASSEL qui utilisent le transport scolaire (pendant le temps d'attente du bus à BOUZEL et pendant la pause méridienne), et les élèves prenant leurs repas à la cantine scolaire, bénéficient d'un temps de garderie gratuit.

Depuis septembre 2014, suite à la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, le service de garderie fonctionne le mercredi matin.

De plus, pour permettre aux parents de disposer d'une solution de garde après la classe du mercredi, une période de surveillance gratuite entre 12h00 et 12h45 a été instaurée (sur le site de BOUZEL).

La direction de l'ALSH est assurée par Mme CHELLES, titulaire du BAFD, ainsi que par Mme MATUSSIÈRE, Directrice adjointe stagiaire (BAFD en cours).

Le Syndicat continue de bénéficier du financement de la CAF dans le cadre du contrat de territoire sur la Communauté de Communes Billom St Dier Vallée du Jauron qui a été reconduit jusqu'en 2018. En 2016, des accueils de loisirs ont été étendus aux mercredis après-midi (SIGEP et SIBEM), ce qui a conduit à modifier, par avenant les termes du contrat initial afin que ces structures perçoivent la prestation enfance jeunesse pour ces extensions.

Sur 2016, le syndicat a perçu 2 864,77 € de la PSEJ et Ingénierie + aide BAFA 2015 et le solde de la PSO 2015 pour de 1 808,45 €.

Enfin, le service d'accompagnement de projets de la CAF a également donné son accord de financement au programme d'équipement de l'ALSH pour l'acquisition de différents matériels d'activités (set de golf, kits rollers, poste audio/cd, boîtes KAPLA, etc.) et de rangement pour la garderie périscolaire ainsi que pour les TAP. Ce programme concerne également l'achat de tabouret ergonomique prescrit dans le cadre de la formation « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » afin d'améliorer les conditions de travail des agents en charge des enfants des classes de maternelles.

Le montant total du programme est de 1 679,28 € HT avec une participation financière de 500,00 € soit 29,78 %.

### **III- Temps d'Activités Périscolaires**

Le fonctionnement des TAP est identique à l'année 2015 (mise en œuvre en septembre), - à titre facultatif - à raison de 1h30 par jour en fin de journée sur les deux sites de façon décalée, dans le cadre d'une simple garderie.

Sur une semaine type, les T.A.P se déroulent de la manière suivante :

- **École de VASSEL : mardi et vendredi de 15h15 à 16h45**
- **École de BOUZEL : lundi et jeudi de 15h15 à 16h45.**

Les activités proposées dans le cadre des T.A.P font l'objet d'une participation forfaitaire par famille égale à 20,00 € par année scolaire (2015/2016) contre 25,00

€ arrêté pour 2016/2017. Ce montant est mis en recouvrement en avril/mai ou en cours d'année, au départ de l'enfant. Encaissement de 1 540,00 € (soit 77 familles x 20,00 €) pour l'année scolaire 2015/2016, contre 1480,00 € en 2014/2015.

### Le financement des nouveaux rythmes

Celui-ci provient de deux sources principales :

> Le « fonds d'amorçage » ou « fonds de soutien à la mise en place de la réforme » de l'État.

Cette aide est calculée en fonction du nombre d'élèves éligibles scolarisés dans la commune. Le montant forfaitaire est de 50 €/élève ce qui correspond à 5 750,00 € pour l'année scolaire 2015-2016.

> L'« aide spécifique » de la CAF—ASRE

Pour 2015 : 0,50 € x nombre d'heures réalisées/enfant (dans la limite de 3 heures/semaine et de 36 semaines, soit 54,00 € au maximum). Son versement est réservé :

- aux accueils de loisirs déclarés maintenant les normes actuelles d'encadrement (= 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans).
- aux accueils de loisirs déclarés assouplissant leurs taux d'encadrement (= 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans) dans le cadre de la signature d'un projet éducatif de territoire (PEDT). Depuis janvier 2015, le syndicat applique, en accord avec la DDCS, cette réglementation et peut ainsi prétendre à l'aide de la CAF.

Pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, le syndicat a perçu une aide exceptionnelle de la CAF, au titre de la fonction d'ingénierie, de 2 266,11 € perçue sur l'exercice 2015.

Le comité de pilotage (composé de : Mmes JARRIX et RIOM, CAF du PUY-DE-DOME / Mme ALBUISSON, DDCS du PUY-DE-DOME / M. VENCK, Inspecteur de l'Éducation Nationale du secteur / Mmes AUPETITALOT, BARD, BERNARD, BORDES, MILLE et M. DEGORCE, Délégués du S.I.BO.VA / Mme BERNARD, Maire de VASSEL / M. DEGORCE, Maire de BOUZEL / Mme DELARBRE, Adjointe au maire de BOUZEL / Mme MARTINET, Directrice de l'école de VASSEL / Mme MOLY, Directrice de l'école de BOUZEL / Mmes PETIT, URBOS et VERNAY, Enseignantes du RPI BOUZEL-VASSEL / Mmes CHELLES et MATUSSIÈRE, Directrices de l'ALSH BOUZEL-VASSEL / Mme GALABRUN Véronique, Présidente de l'APE BOUZEL-VASSEL / Mmes et MM. les représentants des parents d'élèves du RPI) s'est réuni le 14.06.2016 afin de faire le bilan de la réforme des rythmes scolaires après 2 années d'application et s'est prononcé sur le renouvellement du PEDT – Projet Educatif Territorial - du RPI BOUZEL-VASSEL pour 3 années (2017 à 2019), en conservant le taux « d'encadrement allégé » :

- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans,
- 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.

Un bilan quantitatif a été réalisé sur les 2 années d'expérimentation :

### **La fréquentation des TAP**

La fréquentation demeure régulière et élevée par rapport aux effectifs scolaires. La norme d'encadrement assouplie dans le cadre du PEDT permet de respecter la réglementation en vigueur.

Afin de varier les activités, il a été proposé sur l'année 2016, des ateliers animés par un

éducateur sportif mis à disposition par la Communauté de Communes de Billom St Dier Vallée du Jauron sur les 2 sites de l'ALSH, financés par le syndicat.



		Année 2016										
		J	F	M	A	M	J/J	S	O	N	D	TOTAL
<b>BOUZEL</b>	Lundis	220	162	156	117	222	280	224	165	220	108	1874
	Jeudis	224	115	251	99	153	263	272	108	206	157	1848
	Total	<b>444</b>	<b>277</b>	<b>407</b>	<b>216</b>	<b>375</b>	<b>543</b>	<b>496</b>	<b>273</b>	<b>426</b>	<b>265</b>	<b>3722</b>
	Moy jour	<b>56</b>	<b>55</b>	<b>51</b>	<b>54</b>	<b>54</b>	<b>54</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>53</b>	<b>53</b>	
<b>VASSEL</b>	Mardis	128	61	165	61	162	122	107	76	98	42	1022
	Vendredis	124	63	164	66	89	140	133	54	77	54	964
	Total	<b>252</b>	<b>124</b>	<b>329</b>	<b>127</b>	<b>251</b>	<b>262</b>	<b>240</b>	<b>130</b>	<b>175</b>	<b>96</b>	<b>1986</b>
	Moy jour	<b>31</b>	<b>31</b>	<b>33</b>	<b>32</b>	<b>31</b>	<b>29</b>	<b>27</b>	<b>26</b>	<b>25</b>	<b>19</b>	

**Effectifs rentrée 2016-2017 : 38 élèves sur VASSEL et 65 sur BOUZEL**

		Année 2015										
		J	F	M	A	M	J/J	S	O	N	D	TOTAL
<b>BOUZEL</b>	Lundis	228	107	294	117	178	289	216	116	290	110	1945
	Jeudis	225	108	228	115	173	286	220	171	226	173	1925
	Total	<b>453</b>	<b>215</b>	<b>522</b>	<b>232</b>	<b>351</b>	<b>575</b>	<b>436</b>	<b>287</b>	<b>516</b>	<b>283</b>	<b>3870</b>
	Moy jour	<b>57</b>	<b>54</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>59</b>	<b>58</b>	<b>55</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	
<b>VASSEL</b>	Mardis	151	69	163	65	138	156	176	67	140	101	1226
	Vendredis	151	56	110	90	35	127	126	95	131	76	997
	Total	<b>302</b>	<b>125</b>	<b>273</b>	<b>155</b>	<b>173</b>	<b>283</b>	<b>302</b>	<b>162</b>	<b>271</b>	<b>177</b>	<b>2223</b>
	Moy jour	<b>38</b>	<b>31</b>	<b>30</b>	<b>31</b>	<b>35</b>	<b>28</b>	<b>34</b>	<b>32</b>	<b>34</b>	<b>30</b>	

**Effectifs rentrée 2015-2016 : 45 élèves sur VASSEL et 70 sur BOUZEL**

## ANNEXE 1

### **CS du 18 février 2016**

- Compte-rendu des décisions prises par Mme la Présidente par délégation consentie par le Conseil Syndical ;
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical précédent ;
- Convention avec la CC BSVJ pour la mise à disposition d'Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives – Maîtres-Nageurs Sauveteur pendant les TAP à BOUZEL et VASSEL ;
- Convention avec la Commune de BOUZEL pour la mise à disposition des agents administratifs assurant le secrétariat du syndicat ;
- Groupement de commande « fournitures administratives » avec la Communauté de Communes Billom Saint-Dier Vallée du Jauron ;
- Questions et informations diverses.

### **CS du 05 avril 2016**

- Compte-rendu des décisions prises par Mme la Présidente par délégation consentie par le Conseil Syndical ;
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical précédent ;
- Approbation du Compte de Gestion du receveur municipal de l'exercice 2015 ;
- Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2015 ;
- Affectation des résultats de l'exercice 2015 ;
- Vote du Budget Primitif pour l'année 2016, détermination de la participation des communes membres pour 2016, attribution de chèques cadeaux aux agents ;
- Subventions allouées à la Coopérative Scolaire, à l'Association des Parents d'Élèves (arbre de Noël, fonctionnement) et au RASED ;
- Rapport d'activités 2015 sur les services du syndicat ;
- Questions et informations diverses.

### **CS du 07 juillet 2016 (quorum non atteint le 30 juin 2016)**

- Compte-rendu des décisions prises par Mme la Présidente par délégation consentie par le Conseil Syndical ;
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical précédent ;
- Convention PSO/ASRE à compter du 01.01.2016 avec la CAF du Puy-de-Dôme ;
- Adhésion au groupement de commande pour l'achat de fournitures administratives avec la CC BSDVJ ;
- Renouvellement du PEDT – Projet Educatif Territorial du RPI BOUZEL-VASSEL – pour une durée de 3 ans ;
- Rentrée 2016/2017 : organisation du temps de travail du personnel titulaire et des fiches de poste, création d'emploi d'agents non titulaires et/ou renouvellement du contrat CAE-CUI pour l'année scolaire 2016/2017 ;
- Projet éducatif et pédagogique de l'ALSH BOUZEL-VASSEL pour 2016/2017 ;
- Règlements intérieurs de l'ALSH et de la cantine : mises à jour ;
- Projet d'achat d'équipements pour l'ALSH BOUZEL-VASSEL et demande de subvention à la CAF ;
- Projet de renouvellement de contrat de fournitures des repas pour la cantine scolaire ;
- Fixation des tarifs des repas à la cantine scolaire pour l'année 2016/2017 ;
- Fixation des tarifs de la garderie et des TAP pour l'année scolaire 2016/2017 ;
- Compte rendu du conseil d'école du 20 juin 2016 (effectifs, répartition des classes, etc.) ;
- Questions et informations diverses.

### **CS du 13 octobre 2016**

- Compte-rendu des décisions prises par Mme la Présidente par délégation consentie par le Conseil Syndical ;

- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical précédent ;
- Bureau Syndical : Élection du Vice-Président ;
- Subvention à verser à l'APE du RPI BOUZEL-VASSEL pour l'organisation du gouter de Noël ;
- Décisions modificatives au budget du syndicat de l'exercice 2016 : charges de personnel, équipement ALSH ;
- Mise à disposition d'un ETAPS de la Communauté de Communes BSDVJ pour l'animation sportive des TAP ;
- Service spécial de transport pendant la pause méridienne : refacturation du Conseil Départemental aux communes ou EPCI ;
- Mise en place d'un PPMS - Plan Particulier de Mise en Sécurité - pour l'ALSH BOUZEL-VASSEL ;
- Point sur la rentrée scolaire 2016/2017 ;
- Questions et informations diverses.

### **CS du 15 décembre 2016**

- Compte-rendu des décisions prises par Mme la Présidente par délégation consentie par le Conseil Syndical ;
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical précédent ;
- Subvention à verser à la coopérative scolaire pour la classe de découverte de l'école de VASSEL ;
- Attribution d'une indemnité de conseil au Receveur du Syndicat ;
- Reprise du minibus RENAULT MASTER mis à disposition de la Communauté de Communes de Billom Saint-Dier Vallée du Jauron ;
- Compétence pour le service spécial de transport pendant la pause méridienne ;
- Mise en place d'un PMS - Protocole de Mise en Sécurité - pour l'ALSH BOUZEL-VASSEL ;
- Dématérialisation des factures (portail CHORUS PRO) ;
- Réflexion engagée sur le service de cantine scolaire ;
- Questions et informations diverses.



## ANNEXE 2

### Les activités de l'ALSH en quelques chiffres...

*rapport activités ALSH 2016*

#### SERVICE CANTINE

		Année 2016										
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin/Juillet	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Nombre de repas enfants par mois		1179	673	1279	574	812	1374	1163	658	1003	619	<b>9334</b>
	Moyenne journalière enfants	74	75	75	72	62	69	65	66	67	62	<b>69</b>
	PAI	19	11	25	12	13	26	11	6	11	7	<b>141</b>
Nombre de repas adulte		16	6	20	8	13	15	18	10	14	10	130

		Année 2015										
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin/Juillet	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Nombre de repas enfants par mois		1218	637	1395	695	888	1481	1266	705	1295	832	<b>10412</b>
	Moyenne journalière enfants	77	80	78	78	75	75	75	71	78	77	<b>76</b>

Evolution 2016/2015											
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin/Juillet	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL	
-39	36	-116	-121	-76	-107	-103	-47	-292	-213	<b>-1078</b>	

**Soit une fréquentation en baisse de -11.55%**

**Effectifs rentrée 2016-2017 : 103 élèves**

**Effectifs rentrée 2015-2016 : 115 élèves**

## ANNEXE 3

### SERVICE GARDERIE

<b>Année 2016</b>						
	Nombre de périodes		Moyenne journalière		Fréquentation en heures	
	Matin	Soir	Matin	Soir	< 6 ans	> 6 ans
Janvier	471	224	23	14	301:08	397:44
Février	233	136	21	15	142:52	219:45
Mars	562	282	25	16	277:50	494:13
Avril	232	128	23	16	118:35	249:34
Mai	361	214	21	14	205:35	375:42
Juin/Juillet	535	259	21	13	267:54	536:15
Septembre	611	344	28	19	372:20	600:25
Octobre	338	181	26	18	220:11	324:15
Novembre	458	268	24	18	290:35	408:49
Décembre	290	178	24	18	155:32	288:39
<b>TOTAL</b>	<b>4091</b>	<b>2214</b>			<b>2352:32</b>	<b>3895:21</b>
	<b>6305</b>					

<b>Année 2015</b>						
	Nombre de périodes		Moyenne journalière		Fréquentation en heures	
	Matin	Soir	Matin	Soir	< 6 ans	> 6 ans
Janvier	439	238	22	15	1681:55	2070:18
Février	231	121	23	15		
Mars	465	287	21	16		
Avril	248	142	23	16		
Mai	314	224	20	19		
Juin/Juillet	476	298	19	15		
Septembre	549	251	25	15	296:45	457:10
Octobre	316	160	29	16	182:56	286:57
Novembre	587	328	29	19	380:22	564:32
Décembre	371	176	27	16	187:50	338:14
<b>TOTAL</b>	<b>3996</b>	<b>2225</b>			<b>2729:48</b>	<b>3717:11</b>
	<b>6221</b>					

<b>Evolution 2016/2015</b>				
	Nombre de périodes		Fréquentation en heures	
	Matin	Soir	< 6 ans	> 6 ans
	<b>95</b>	<b>-11</b>	<b>-377:16</b>	<b>178:10</b>
Evolution en %	<b>2.32%</b>	<b>-0.50%</b>	<b>-16.04%</b>	<b>4.57%</b>

**Effectifs rentrée 2016-2017 : 103 élèves**

**Effectifs rentrée 2015-2016 : 115 élèves**